



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Bureau du maire

Le 10 janvier 2008

Madame Nathalie Normandeau
Ministre des Affaires municipales et des Régions
Ministre responsable – Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

**Objet : Projet de reconstruction de la route 199 / Cap-aux Meules – Fatima
 Tronçon de 1,8 km / Rue du quai de Cap-aux-Meules au pont (Ouest)**

Madame la Ministre,

Je crois opportun en ce début d'année de vous interpellier avec empressement et solliciter votre appui afin d'assurer la réalisation du projet mentionné en titre pour l'été 2008 et, ainsi, respecter les échéanciers prévus. Ces échéanciers, ainsi que la programmation décennale de tous nos travaux prioritaires et coordonnés avec le MTQ, vous ont par ailleurs déjà été présentés par le conseil municipal il y a deux ans, lors d'une rencontre à l'hôtel de ville.

Comme vous le savez, votre collègue et ministre des Transports du Québec, madame Julie Boulet, a annoncé au mois de juin 2007, la construction d'un nouveau pont aux Îles-de-la-Madeleine reliant l'île centrale à l'île du Havre-aux-Maisons. D'ailleurs, les Madelinots et les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous remercier de votre appui dans ce dossier à titre de ministre responsable des Îles-de-la-Madeleine. Maintenant, puisqu'il s'agit de la principale route aux Îles, le MTQ prévoit au préalable reconstruire un tronçon désuet et non-conforme aux besoins actuels de 1,8 km de la route 199. Celui-ci, construit en 1965, débute au centre de Cap-aux-Meules (rue du quai) jusqu'à l'approche ouest du futur pont (Fatima). À cet égard, notre Municipalité a signé un protocole d'entente avec le MTQ, il y a plus de cinq ans, pour préparer les plans et devis ainsi que les plans d'acquisitions d'emprises (90 % d'avancement).

Je ne crois pas nécessaire d'insister d'avantage sur la pertinence de ce projet, sachant très bien qu'il a été élaboré dans le cadre d'un exercice rigoureux sur le plan technique depuis plusieurs années, et qu'il ne s'agit pas d'un projet *nouveau et donc non planifié*, tant par le MTQ que par votre ministère ou notre service d'ingénierie.

Je requiers plutôt, Madame la Ministre, votre intervention immédiate dans ce dossier pour que les autorisations tant de votre ministère que celui des Transports du Québec soient rapidement coordonnées et confirmées et ce, aux fins de garantir l'exécution des travaux dès l'été 2008, pour se poursuivre en 2009.

...2

Comme vous l'avez déjà reconnu, notre isolement géographique fragilise notre économie, sans compter les coûts de construction qui sont de 50 % plus élevés aux Îles que sur le continent. Aussi, nos travailleurs, nos entrepreneurs, nos camionneurs et nos fournisseurs de granulats, de béton ou d'asphalte ne peuvent pas de toute évidence aller œuvrer ailleurs, dans une autre région, lorsqu'il y a une année sans travaux majeurs aux Îles. C'est donc dans cet esprit que le conseil a, il y a deux ans, priorisé nos projets municipaux les plus urgents de réfection de conduites ou de mise aux normes, en fonction des travaux et budgets planifiés par le MTQ. Cette approche de partenariat respecte la capacité de payer de nos citoyens et permet de soutenir ce secteur économique non négligeable en évitant à tout prix des années sans travaux comme nous en avons malheureusement déjà vécues. Un projet comme celui-ci, d'une somme globale de 11 millions \$, représente environ 130 emplois directs et indirects.

Notre dossier a été soumis pour analyse au ministère des Affaires municipales et des Régions au mois de septembre 2007 (FIMR : volet 1), et je suis loin de penser qu'il y a un retard dans son processus d'analyse, car cela fait à peine quatre mois qu'il a été déposé.

Cependant, qu'il me soit permis de vous demander de faire diligence en regard de ce projet qui concerne deux ministères, de manière à nous donner l'assurance que les travaux pourront débiter lors de la prochaine saison estivale. Dans la perspective où nous obtiendrions, de votre part, une acceptation de notre demande d'aide financière d'ici la fin janvier, une coordination pourrait alors être faite avec votre collègue au MTQ afin d'autoriser la finalisation des plans et devis dans le cadre du protocole en cours avec ce ministère. Ce travail d'ingénierie se complèterait vraisemblablement en février et mars, de sorte que des appels d'offres pourraient être lancés au mois d'avril et mai, et ainsi garantir l'exécution de la phase 1 du mois de juin à octobre prochain.

L'échéancier nous apparaît encore plausible dans l'unique contexte d'une intervention expresse de votre part, justifiant ainsi ma demande insistante auprès de vous pour accélérer le processus et surtout assurer la coordination avec le MTQ.

Je vous informe que j'ai transmis une lettre beaucoup plus détaillée ce jour au directeur du service concerné, monsieur Jacques Tremblay ing, afin de lui signifier également l'urgence d'intervenir et de lui dresser un sommaire des principaux éléments techniques à considérer dans ce projet. Je prends également l'initiative de transmettre une copie conforme de la présente à votre collègue, madame Julie Boulet, pour qu'elle soit informée des enjeux et de nos préoccupations dans ce dossier.

Je profite de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux pour cette année 2008 et vous remercie à l'avance de l'intérêt et des démarches que vous ferez une fois de plus pour les Madelinots et notre collectivité.

Le maire,

Joël Arseneau